

Mercredi 01.04.15 | 48^e année | N° 11Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Du vert pour Pâques !

Le sport pratiqué avec intelligence est bon pour la santé et la cohésion sociale ! Mais pas seulement. Il est aussi bon pour le rayonnement d'une ville à travers ses sportifs de pointe et par les clubs qui s'illustrent au plus haut niveau. Tel fut le cas de Neuchâtel Xamax par le passé et tel sera bientôt à nouveau le cas. La notoriété que nous valent nos clubs de basket, volley, hockey, patinage, natation, gymnastique, judo ou football, entre autres, et qui visent l'élite du sport suisse mérite bien la reconnaissance et le soutien de la Ville. Le Conseil général en est conscient, qui vient de voter un crédit important pour équiper le stade de la Maladière d'une nouvelle pelouse synthétique qui permettra à Neuchâtel Xamax FCS de jouer en Challenge ou même Super League. Ce gazon synthétique permettra aussi à de très nombreux juniors de s'entraîner dans de bonnes conditions. Un joli cadeau de Pâques des Autorités de la Ville qui offrent un nouveau tapis vert au Stade de la Maladière.

*Thomas Facchinetti
Directeur de la culture,
de l'intégration et des sports*



Joyeuses
Pâques!

Publicité

la maladiere centre
neuchâtel

L'arbre à vœux de votre famille

du 23 mars au 4 avril

Nous réalisons
vos rêves



À gagner également:

La nouvelle
Ford Mondéo



Go Further





Dans ce numéro

Festi'neuch

Comme tous les ans, Festi'neuch tend la perche à cinq groupes de la région en leur offrant la possibilité de se produire sur scène. Rencontre avec les rockeurs de Rocket Van, l'un des heureux élus.

Page 4

Vingt ans d'art

Pour ses vingt ans, le Centre d'art Neuchâtel invite à redécouvrir une exposition phare de ses premières années: «Anything by the Smiths» de Jonathan Monk. Une grande exposition se tiendra cet été dans les anciens abattoirs de Serrières.

Page 9

Nouvelle pelouse

Fortement usée, la pelouse synthétique du stade de la Maladière sera changée. Le Conseil général a accepté lundi un crédit de 450'000 francs à cet effet. Un remplacement qui tombe à pic alors que Neuchâtel Xamax est aux portes de la Challenge League.

Page 8

Noces d'émeraude



Neuchâtel et Besançon fêtent cette année 40 ans de jumelage. Pour marquer cet anniversaire d'une pierre blanche, différentes manifestations se tiendront dans les deux villes d'avril à novembre. Concerts, tour du lac à vélo, journées officielles: il y en aura pour tous les goûts. Demandez le programme!

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 15 avril 2015.



La Ville de Neuchâtel décide de privilégier les repas bio dans ses structures d'accueil



La structure d'accueil parascolaire du Scoubidou à Neuchâtel bénéficie depuis le début du mois de mars de repas à base de produits locaux et si possible bio.

Favoriser les produits locaux

Des menus colorés, équilibrés, et surtout cuisinés maison à base de produits du terroir: tel est le concept proposé par la Coccinelle verte. Depuis le début du mois de mars, cinq structures d'accueil de la Ville de Neuchâtel bénéficient des services de cette société spécialisée dans les repas pour enfants, qui travaille essentiellement des produits locaux issus de l'agriculture biologique dans une optique de développement durable.

«Les repas de la Coccinelle verte sont non seulement exclusivement préparés pour les enfants, qui n'ont pas les mêmes besoins que les adultes, mais se composent aussi majoritairement de produits bio», relève Charlotte Nilsson, cheffe du Service de l'accueil de l'enfance de la Ville de Neuchâtel. La philosophie de la Coccinelle verte consiste à favoriser les produits locaux et si possible bio, mais pas à tout prix. «Si tous les aliments devaient être bio, cela mènerait à des situations absurdes et indésirables», explique Charlotte Nilsson. «Nous préférons servir des tomates locales qui ne sont pas bio plutôt que d'en faire venir du fin fond de l'Espagne ou même d'Afrique du sud», résume Fabrice Falzone, responsable de la Coccinelle verte.

La démarche a séduit la Direction de l'éducation, qui a décidé d'intro-

duire cette cuisine attractive et locale dans cinq de ses structures d'accueil pour une phase-test d'une année. La Ville de Neuchâtel a signé une convention avec la Coccinelle verte pour distribuer les repas dans les structures d'accueil parascolaire de la Promenade (le Scoubidou) et de la Maladière (le Carambole) ainsi que dans les crèches des Charmettes, de Serrières et des Cadolles. «Une alimentation saine, locale, de saison et savoureuse contribue au bien-être des enfants, et fait partie de la qualité de vie que nous souhaitons offrir aux familles. De plus, nous tenons à démontrer que l'on peut répondre à toutes les exigences de la durabilité», souligne Christine Gaillard, directrice de l'Education.

Cuisiner que pour les enfants

Cuisiner pour les enfants nécessite d'adapter la cuisson et la coupe des aliments. «Les légumes doivent rester croquants. Notre équipe varie aussi les formes de coupe des aliments pour rendre leur dégustation plus ludique. A titre d'exemple, les carottes ne sont pas toujours découpées en rondelles, mais aussi en carrés ou en bâtonnets», explique Fabrice Falzone, par ailleurs boucher de métier. Au premier abord, les enfants ont souvent du mal à apprécier les légu-

mes, ce d'autant plus lorsqu'ils sont de couleur verte. «Nous composons des plats avec beaucoup de couleurs. Pour le goût, nous jouons avec des épices fraîches comme le basilic ou le thym, sans mettre aucun additif», précise le responsable. Les repas de la Coccinelle verte sont cuisinés pour éduquer les enfants aux différentes saveurs, et pour leur faire découvrir le goût et la texture des aliments.

De la production à l'assiette

La Coccinelle verte dispose de son propre label «Repas Agri Local», enregistré et reconnu par l'organisme intercantonal de certification de Lausanne. Cette certification a pour but de garantir la traçabilité des produits ainsi que l'équilibre alimentaire des repas. Les locaux de l'entreprise se situent dans l'ancienne usine à biscuits de Chambrélie. Tous les produits sont travaillés et préparés sur place. Chaque semaine, les menus des enfants sont validés par une diététicienne pour leur assurer un bon équilibre alimentaire. «Nous essayons d'être au plus juste au niveau des quantités», ajoute le responsable. Pour pousser sa philosophie de développement durable jusqu'au bout, la Coccinelle verte récolte tous les jours les déchets issus de ses repas pour en faire du biogaz. (ak)



Le Centre de loisirs et Festi'neuch programme de jeunes groupes de la région sur les scènes du festival neuchâtelois

Quatre jeunes Neuchâtelois sur scène à Festi'neuch

Le groupe Rocket Van jouera à Festi'neuch dans le cadre du projet Dimension 13'17. Pour la troisième année consécutive, le Centre de loisirs de Neuchâtel et Festi'neuch programme de jeunes groupes de la région sur les scènes du festival. Sur les 23 groupes qui ont déposé leur candidature, cinq ont été retenus, dont le groupe neuchâtelois Rocket Van.

Rocket Van, c'est un groupe de quatre jeunes Neuchâtelois, âgés de 18 à 27 ans. Il se compose de Benjamin Blaser (batterie), de Kaïs Smida (basse), d'Alexandre Michoud (guitare) et de Timothy Houle (chant). Autodidactes, les deux premiers sont des rockeurs à l'état brut. Les deux autres sont diplômés de jazz au Conservatoire de musique de Neuchâtel. Ce mélange des genres apporte au groupe toute sa singularité. Rocket Van propose du rock à la sauce anglaise qui s'inspire de groupes comme Arctic Monkeys, Blur et Muse. Les quatre Neuchâtelois travaillent la musique, la pratiquent et ça s'entend !

L'appel de la scène

Tout fraîchement constitué – le chanteur a rejoint les musiciens en tout début d'année –, le groupe a pour



Le groupe neuchâtelois Rocket Van (de gauche à droite): Timothy Houle, Alexandre Michoud, Benjamin Blaser et Kaïs Smida. • Photo: Lucien Quenot

objectif principal de se produire sur scène. «La scène, ça nous démange», s'exclame Timothy. «On a envie de se lâcher et de faire bouger le public», poursuit Alexandre. Le groupe a déjà envoyé son dossier à de nombreux festivals dans l'espoir de se produire en live. C'est donc tout naturellement que les quatre compères ont déposé leur candidature pour la programmation Dimension 13'17. Ils ont été retenus sur la base d'enregistrements maison,

parmi 23 groupes de la région. «On a ressenti une grande joie quand on a appris qu'on était choisi», explique le chanteur du groupe. «C'est énorme de jouer à Festi'neuch, le même soir que Placebo», ajoute le guitariste. Les membres de Rocket Van ont des projets plein la tête: sortir un EP, réaliser la bande originale d'un film, et même le rêve un peu fou de partir en Angleterre pour sillonner les bars en quête de trouver une maison de disques.

Bénéficiaire de conseils professionnels

En attendant de pouvoir concrétiser toutes leurs idées, les quatre acolytes participeront dans le courant du mois d'avril à une journée de préparation avec les Rambling Wheels. «On a vraiment hâte d'y être ! On se réjouit de voir ce qu'ils pensent de notre manière d'être sur scène», indique Timothy. «Individuellement, on joue tous plutôt bien. Il sera intéressant de voir ce qu'ils disent sur la cohésion du groupe, car cela ne fait pas longtemps qu'on joue ensemble», précise Alexandre. En plus de cet encadrement, le groupe a été choisi pour jouer le 18 avril lors d'une soirée au Lobby bar à la Maladière. «Ce sera une bonne préparation en vue de notre concert à Festi'neuch», analyse le chanteur. Et pour la petite histoire, le nom du groupe «Rocket Van» fait référence à la découverte de l'espace, à la vitesse d'une fusée et à l'envie de partir en tournée. Le public est prévenu: ça va décoiffer ! (ak)

Concert de Rocket Van: jeudi 11 juin sur la scène de la Marée dans le cadre de Festi'neuch. Infos sur www.facebook.com/rocketvanband et sur youtube.com en tapant «Rocket Van». Programmation Dimension 13'17 tout prochainement disponible sur www.festineuch.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), fermeture de Pâques: du vendredi 3 avril au lundi 6 avril, réouverture mardi 7 avril selon l'horaire habituel. Exposition «Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue"».

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre),

Permanent: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Expositions temporaires: Du 14.05. au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; du 26.06. au

23.08.2015 «L'Echappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après». *Ateliers de vacances:* informations en page officielle.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Lundi 13 avril à 18h30, conférence exceptionnelle (en anglais) «Prosocial Primates: empathy in animals and humans» donnée par Frans B.M. de Waal. Auditoire. Entrée libre. *Ateliers de vacances:* informations en page officielle.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon prolongée jusqu'au 26 avril 2015. Accrochage des estampes japonaises de l'exposition également visible.

Ateliers de vacances: informations en page officielle.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: «L'histoire urbanistique à travers sept maquettes».

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), exposition de peinture récente de Frédéric Clot jusqu'au 19 avril 2015.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), 3 avril dès 18h, vernissage de l'exposition «AfricArts III» en présence du musicien Buvala Ngengi Toussaint Lyondholi (guitare et chant). La Galerie a le plaisir d'accueillir deux peintres et deux sculpteurs de Dakar et de Louga, ainsi qu'une artiste de Tunisie qui peint sur soie. L'exposition sera visible jusqu'au 30 avril à 18h. Heures d'ouverture: ma

au sa de 14h-18h30 et sur rendez-vous à info@galerie-quint-essences.ch.

Divers

Théâtre Tumulte (rue Erhard-Borel 13), concert-vernissage du CD «Aggregato» par le Mathieu Scheuber Group, 3 et 4 avril à 20h30, 5 avril à 17h. Réservation 032 725 76 00 ou tumulte@bluewin.ch.

Halluciné, ciné-club, mardi 7 avril à 20h30, cinéma Bio, film «Sugar Man». Ouverts à tous. Entrée 5 francs, non membre: 8 francs.

Exposition à la Villa du Jardin botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58), «La Laine en métamorphoses» du mardi au dimanche – de 13h à 18h en mars, puis de 10h à 18h d'avril à fin août. Programme complet des activités proposées sous www.jbneuchatel.ch. *Ateliers de vacances:* informations en page officielle.



L'actualité culturelle

Cirque Nock à Neuchâtel



Pour sa 155^e tournée, le Cirque Nock aura le plaisir d'être à Neuchâtel pour présenter son spectacle «Magic World» du 3 au 6 avril prochain à la place du Port.

Les spectateurs découvriront un show d'illusions, présenté par l'illusionniste tessinois Fabrizio Arigoni, la performance des Moustache Brothers, acrobates comiques brésiliens, les trapézistes Flying Regio, la jongleuse italienne Kelly Huesca et

les Daltons, acrobates sur patins à roulettes. Les amateurs de chevaux ne seront pas en reste avec Franziska Nock et Paolo Finardi qui proposeront une nouvelle fois un numéro de chevaux ainsi qu'un tableau animalier dans lequel ânes, chameaux et lamas se produisent ensemble (voir photo).

Le duo de clowns suisses Gaston et Roli sera également présent. Les accents de l'orchestre traditionnel du Cirque Nock, sous la direction du maestro polonais Tadeusz Król, rythmeront le spectacle.

Cirque Nock, «Magic world», du 3 au 6 avril 2015, à la place du Port.

Heure des représentations: 3 avril: 15 heures et 20 heures. 4 avril: 15 heures et 20 heures. 5 avril: 14h30 et 18 heures. 6 avril: 10h30 et 15 heures. Achat des billets sur

www.ticketcorner.com ou à la caisse du cirque.

Le Grand marché de l'embrouille

Le Petit marché de la Case à chocs a changé de formule pour multiplier et diversifier les activités. Avec ses objets insolites et ses artisans qui réalisent de belles choses, la Case à chocs propose une vraie journée de vacances, lundi 6 avril dès 11 heures et jusqu'à 20 heures. Il y en aura pour tous les goûts! Au programme: l'organisation d'un brunch, la vente de fripes, de vinyls, de BD's, de vélos, la réalisation de nail art, des illustrateurs, des tatoueurs, un atelier de réparation et un atelier destiné aux enfants.

Le Grand marché de l'embrouille, lundi 6 avril (lundi de Pâques) de 11 heures à 20 heures, lieux: Case à chocs, Queen Kong Club, Queen Kong Café, Théâtre de la Poudrière. Entrée libre. Renseignements complémentaires sur www.case-a-chocs.ch

Concert à la Collégiale

Vendredi Saint 3 avril, à 17 heures, Les Concerts de la Collégiale invitent le public à se recueillir avec «Un chemin de Croix pour un temps présent», un texte du théologien Denis Müller qui sera lu par Robert Bouvier sur une musique composée et interprétée par l'organiste Simon Peguiron.

Collégiale, Vendredi Saint 3 avril, «Un chemin de Croix pour un temps présent» à 17 heures. Entrée pré-location au Théâtre du passage 032 717 79 07 (ma-ve 12h, sa 10h-12h), billetterie@theatredupassage.ch



Le Centre d'art Neuchâtel fête ses vingt ans

Jonathan Monk

Vingt ans déjà que le Centre d'art Neuchâtel explore les nouvelles tendances de l'art contemporain... Avant une grande exposition événementielle à découvrir cet été dans les anciens abattoirs de Serrières, le CAN reprend une exposition phare de ses premières années: «Anything by the Smiths» de Jonathan Monk.

Le CAN a eu de la peine à aborder ses vingt ans d'existence... «Un anniversaire revêt toujours un aspect commémoratif difficile à assumer pour un centre dédié à l'art contemporain, c'est à dire au présent, à l'expérimentation», souligne son directeur Arthur de Pury. Mais il est difficile d'échapper à ce «passage obligé»...

Le CAN s'est donc autorisé un regard en arrière en confiant l'organisation de la première manifestation de cette année anniversaire «au plus emblématique de ses ancêtres fondateurs», Marc-Olivier Wahler. Le critique d'art, qui a notamment dirigé le Palais de Tokyo à Paris, a décidé de présenter la suite d'une exposition montrée en 1997 au CAN: «Anything by the Smiths» de Jonathan Monk. Alors inconnu, l'artiste écossais y fumait sa dernière cigarette...



En 1997, Jonathan Monk avait fumé sa dernière cigarette au Centre d'art Neuchâtel, dans le cadre d'une exposition à redécouvrir aujourd'hui.

Dernière cigarette

«C'est un geste très fort dans l'histoire de l'art, la fin d'une époque», souligne Marc-Olivier Wahler. «Par là, Jonathan Monk nous dit que l'artiste n'est pas un héros qui, comme Superman, pense venir d'une autre planète et attend que l'inspiration lui tombe dessus dans les volutes de tabac et d'alcool... Mais quelqu'un de normal qui pose son regard sur des choses apparemment ordinaires et nous les fait voir sous un jour inédit, sans les filtres qu'on leur prête habituellement».

Dix-huit ans plus tard, Jonathan Monk, devenu célèbre, se réapproprie l'exposition qu'il avait présentée à l'époque. La cigarette a disparu du cendrier, les couleurs des bandes vidéo sont passées, mais le reste demeure à l'identique. Comme une mise en abyme du temps écoulé...

• **Jonathan Monk: «Anything by the Smiths»: jusqu'au 24 mai au CAN, rue des Moulins 37. Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.**

Chronique culturelle



C'est moche!

Mieux vaut être beau et bien sapé que moche et sans cravate dans notre société du paraître dans laquelle il faut vendre et se vendre. L'habit fait bel et bien le moine comme la longueur de la (mini)-jupe la bonne secrétaire et le costard l'employé performant. Plus perturbant encore: le physique dont on hérite à la naissance conditionne notre existence. Certains s'en servent habilement, d'autres en souffrent horriblement. Mais les canons de la beauté sont aujourd'hui tellement formatés qu'elle en devient reproductible à l'infini. Mêmes rouges à lèvres et eyeliners et partout cette coupe à la Balotelli... Bref, mieux vaut être laid, fauché et authentique que beau et riche mais malheureux, semble nous dire le dramaturge allemand Marius von Mayenburg dans «Le moche» présenté au Passage par la Cie De Facto dans une mise en scène de Nathalie Sandoz. Coproduit par le Passage et le TPR, ce spectacle a connu un tel succès qu'il a fallu rajouter deux supplémentaires aux cinq représentations prévues. De Facto dispose depuis cette année d'un soutien régulier de la Ville de Neuchâtel qui lui a aussi trouvé des locaux pour répéter. Investissement judicieux à voir le succès rencontré!

Patrice Neuenschwander

Publicité



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5 Case postale 50 2004 Neuchâtel
info@pf-ghielmetti.ch www.pf-ghielmetti.ch



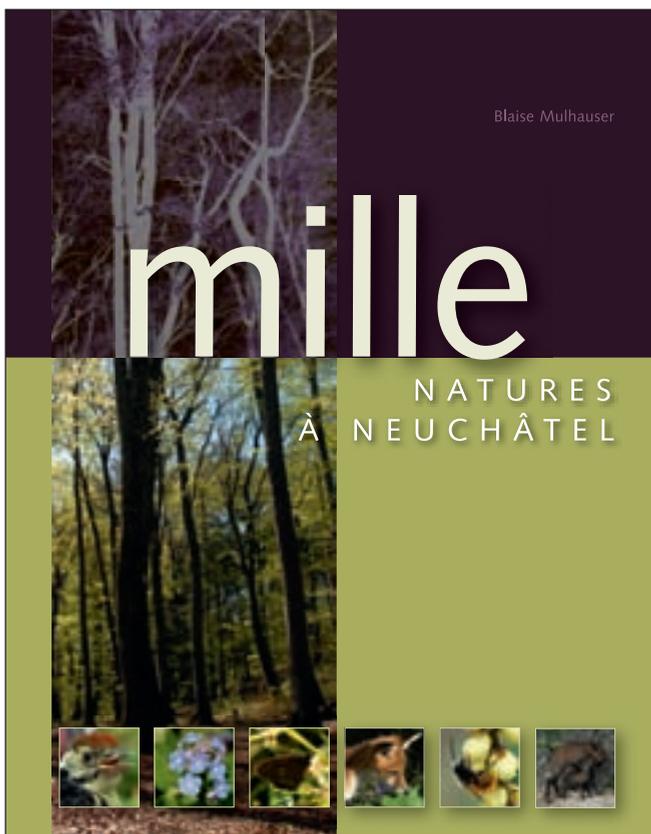
EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Une aide précieuse apportée avec calme et gentillesse

Conseils personnalisés en prévoyance funéraire

Toutes formalités - Transports

032 841 18 00 24h/24
Colombier - Neuchâtel



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage «Mille natures à Neuchâtel» (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

 La chronique cinéma de...

L'arnaque aux grands yeux

Anne
Kybourg



Dans « Big Eyes », le réalisateur Tim Burton raconte l'une des plus grandes arnaques de l'histoire de l'art: le mensonge du couple Keane et des fameuses toiles représentant des enfants aux yeux disproportionnés. Basé sur des faits réels, ce film à la fois biographique et dramatique montre comment Walter Keane accède à un succès fulgurant en s'attribuant les œuvres de sa femme Margaret.

En 1958, divorcer n'est pas encore à la mode aux Etats-Unis d'Amérique. Pourtant, Margaret n'hésite pas à quitter son mari en embarquant sa fille Jane. A cette époque-là, une femme ne travaille pas, du moins pas sans l'accord de son mari. Malgré son statut de mère célibataire, Margaret parvient à trouver un emploi. C'est en peignant dans le parc municipal qu'elle rencontre Walter, qui deviendra son second époux. Margaret a du talent. Mais à cette époque, il est presque inimaginable qu'une femme soit artiste, et



Dans « Big Eyes », Walter Keane (Christoph Waltz) s'attribue toutes les toiles peintes en réalité par sa femme Margaret (Amy Adams). • Photo: sp

encore moins qu'elle vive de son art. Margaret le sait, et laisse son mari, peintre lui aussi, s'occuper de la gestion de son travail.

Un parcours fait de désillusions

C'est au moment de vendre les premières toiles de sa femme que Walter va se faire passer pour leur auteur. Bien que réticente, Margaret finit par accepter de jouer le jeu, même

face à sa fille qui ne la verra plus peindre un seul tableau. Le mensonge la ronge, mais elle se tait au vu des nombreux avantages matériels que lui procure la notoriété de son mari. Un jour, elle découvre que Walter n'a jamais peint ne serait-ce qu'une esquisse. C'en est trop! Elle le quitte et part avec Jane pour s'établir à Hawaï. Encouragée par sa fille, elle se libère enfin de cette énorme farce et dévoile

toute la vérité sur les ondes d'une radio locale: son mari n'a peint aucune des toiles, les « Big Eyes » sont d'elle.

Des personnages détestable et attachant

Le récit est soutenu par l'excellent jeu des deux acteurs principaux. Amy Adams (Margaret) interprète magnifiquement le rôle de cette femme torturée par le mensonge, entre sa passion de peindre et son amour pour sa fille. Quant à Christoph Waltz (Walter), il se mue dans la peau de ce pervers narcissique à la perfection. Connu pour son

rôle de chef nazi dans « Inglourious Basterds » de Tarantino, il incarne le mal en personne. On déteste son personnage autant qu'on s'attache à celui d'Amy Adams. Les touches d'humour de Tim Burton nuancent le côté dramatique de ce biopic. Il en ressort un film intéressant, qui se laisse volontiers regarder!

A.K.

La Ville jeune

Case à chocs, samedi 4 avril, à 22h, concert d'Alonzo (rap français) présenté par Terrible Style. Ouverture des portes dès 21h. Aftershow dès 18 ans à partir de minuit. Infos sur www.terriblestyle.ch

La Ville sportive

Cercle de la Voile de Neuchâtel

La saison de voile du Cercle de la Voile de Neuchâtel débutera dès le début des vacances de Pâques par des camps au Port du Nid-du-Crô. Ces camps s'adressent à tous, jeunes et adultes sur Optimist (enfants) Laser (ado et adultes) et Surprise (lesté pour ado et adultes).
Première semaine du 6 au 10 avril.
Deuxième semaine du 13 au 17 avril.
Pour tout renseignement: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch

Neuchâtel-Gym (groupe infantine)

Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires: enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football corporatif

Terrain des Charmettes

Mardi 7 avril à 18h45, La Gondola - New Look 91
A 20h15, ETEL - Chicken
Lundi 13 avril à 20h15, Ghost FdU 1912 - Spectratime, Coupe NE

Football

Stade de la Maladière

Samedi 11 avril à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Zürich, M18
Dimanche 12 avril à 15h, Neuchâtel Xamax FCS I - FC Tuggen, Promotion League

Terrain du Chanet (grand)

Samedi 11 avril à 14h30, Neuchâtel Xamax FCS - Team Valais, M14
Mercredi 15 avril à 18h, Neuchâtel Xamax

FCS - La Neuveville, Juniors B féminin

Stade de Pierre-à-Bot

Mercredi 8 avril à 20h30, ASI Audax-Friül II - Le Locle, Coupe NE
Samedi 11 avril à 12h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Sion, M16



A 17h, Neuchâtel Xamax FCS II - FC Cortaillod, 2^e ligue
Dimanche 12 avril à 14h, FC Helvetia - FC Lusitanos, 4^e ligue
Mercredi 15 avril à 20h30, ASI Audax-Friül I - FC Auvornier, 2^e ligue

Kin-Ball

Salles de la Maladière

Dimanche 5 avril dès 8h, championnat suisse juniors et adultes

Basketball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 4 avril à 17h30, Union Neuchâtel Basket - BBC Monthey, LNA

Football américain

Terrain du Chanet (grand)

Dimanche 12 avril à 11h, Neuchâtel Knights - Genève, Juniors
A 14h, Neuchâtel Knights - Nyon, Elites



Le terrain synthétique du stade de la Maladière sera remplacé cet été

Peau neuve pour la pelouse de la Maladière

Le Conseil général a approuvé par 31 voix contre 1 et 2 abstentions le crédit de 450'000 francs destiné au remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière. Un acte politique fort en faveur du sport d'élite. A la porte de la Challenge League, la première équipe de Neuchâtel Xamax FCS bénéficiera ainsi d'un revêtement synthétique tout neuf, répondant aux normes, pour disputer ses matches à domicile. De nombreuses équipes continueront également à l'utiliser au quotidien pour leurs entraînements.

«On se souvient de Xamax en 2012 en 2^e ligue inter-régionale. On s'imaginait déjà des années de galère avant de revoir l'équipe jouer au sommet. Et finalement non, la première équipe de Neuchâtel Xamax FCS lorgne déjà sur la Challenge League. Le club démontre ainsi qu'une équipe, qui a une histoire, un passé glorieux et des racines bien ancrées, ne meurt jamais! Malgré cette situation difficile, le public a continué de suivre son équipe. La population neuchâteloise est attachée à son club, et ne veut pas la voir évoluer ailleurs. Le passage de Chagaev aura eu comme bénéfice d'instaurer une certaine humilité dans la gestion des équipes du sport d'élite neuchâtelois. Nous

« Le passage de Chagaev aura eu comme bénéfice d'instaurer une certaine humilité dans la gestion des équipes du sport d'élite neuchâtelois. »

sommes persuadés que le soutien aux clubs élite a un effet attracteur sur le mouvement junior», a expliqué le porte-parole du groupe socialiste, Mouhamed Basse, vêtu d'une écharpe aux couleurs rouge et noir.

Pour le groupe PopVertsSol, Jean-Frédéric Malcotti a poursuivi: «Cet objet n'a pas suscité autant de passion au sein de notre groupe, mais nous approuvons le choix d'un gazon synthétique. Nous sommes favorables à l'amendement du Conseil communal qui fait passer le taux d'amortissement de 5 à 15%, réduisant d'autant la durée d'amortissement.» Quant au groupe PLR, il s'est félicité de voir «la renaissance de l'équipe actuelle qui pousse sur un terreau sain et fertile». «Nous serons attentifs vis-à-vis des autres disciplines pour qu'aucune équipe ne soit discriminée. Nous pensons notamment au sport féminin. Nous veillerons

à ce que les autres équipes neuchâteloises bénéficient d'égards aussi importants que ceux accordés à Neuchâtel Xamax FCS», a assuré le porte-parole du groupe Mirko Kipfer.

Sport d'élite neuchâtelois en pleine forme

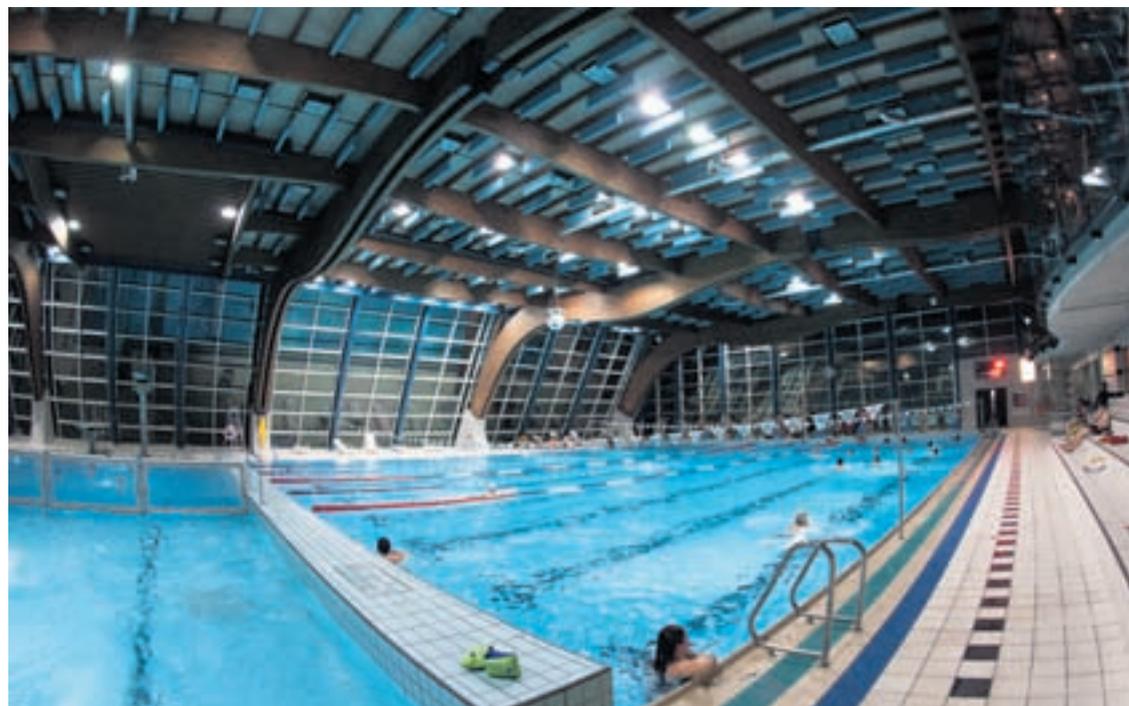
«Il s'agit d'un acte fort en faveur de la politique du sport d'élite. Le terrain synthétique de la Maladière est archi-usé. Il a été utilisé intensément et ne pourra plus être homologué, alors que la première équipe de Neuchâtel Xamax FCS est en passe d'accéder à la Challenge League», a déclaré Thomas Facchinetti. Le directeur des Sports a saisi l'occasion pour rappeler à quel point les activités sportives participent au bien-être des citoyens tant aux niveaux de la promotion de la santé, du développement personnel que de la cohésion sociale. La Ville de Neuchâtel met à disposition du public et des clubs sportifs des infrastructures convenables. De la piscine aux salles de gym en passant par le stand de tir, le Service des sports gère 52 installations sportives. Auxquelles s'ajoutent 12 places de sport de quartier en libre accès. En plus de ce soutien au sport populaire, la Ville de Neuchâtel entend également apporter son appui au sport d'élite. «C'est par là que l'on motive les jeunes à continuer

et à s'épanouir dans le sport», a précisé Thomas Facchinetti. Et de relever: «Entre le basket (Union), le volley (NUC), le football (NE Xamax FCS) et le hockey sur glace (HC Université), le sport d'élite se porte bien à Neuchâtel.

« Ces équipes font rayonner Neuchâtel au-delà des frontières cantonales, voire même nationales. »

Ces équipes font rayonner Neuchâtel au-delà des frontières cantonales, voire même nationales. Ces quatre clubs ont une attitude très respectueuse envers la collectivité publique, à qui ils expriment régulièrement leur gratitude. Ils font aussi preuve de solidarité: c'est la première fois que je vois quatre clubs s'unir pour en soutenir un seul. Ils ont fait parvenir un courrier à tous les membres du Conseil général en ce sens». C'est finalement à la quasi unanimité que le rapport a été approuvé par l'assemblée. Le stade de la Maladière se parera ainsi d'une nouvelle pelouse synthétique pour cet été. (ak)

Le Conseil général a discuté d'une interpellation sur l'entretien des piscines du Nid-du-Crô. • Photo: archives



Plusieurs motions et d'interpellations ont

Le Conseil gé

Le remplacement du terrain synthétique de la Maladière ayant passé comme une lettre à la poste, le Conseil général a eu le temps d'avancer dans son ordre du jour. De l'affichage politique en passant par l'internet sans fil par light fidelity, toute une série de motions et d'interpellations ont été traitées. En bref, le Conseil général a:

- Pris acte de la réponse écrite du Conseil communal à une interpellation du PLR concernant **l'entretien des piscines du Nid-du-Crô**. Casiers défectueux, cabines abîmées: quelles mesures sont-elles prévues face à l'état «alarmant» de certaines installations? Les piscines font l'objet d'un entretien constant et les équipements sont en bon état, souligne le Conseil communal avant

ère



Les différentes équipes de Neuchâtel Xamax FCS bénéficieront dès cet été d'un nouveau revêtement synthétique au stade de la Maladière.

ont trouvé réponse lundi

général en bref

d'énumérer les différents travaux entrepris ces dernières années pour améliorer le confort et la sécurité des nageurs. S'agissant des vestiaires, une étude est en cours pour les réorganiser entièrement. L'investissement est prévu pour 2016. La priorité va en effet à l'assainissement énergétique du complexe du Nid-du-Crô, inauguré en 1990. L'interpellation a été classée.

- Adopté tacitement une motion des groupes PS et PopVertsSol, demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'offrir des stages puis des emplois de durée déterminée au sein de l'administration communale à des bénéficiaires de l'aide sociale, avec la finalité, à terme, d'une **réinsertion profes-**

sionnelle auprès d'employeurs privés. Le canton de Neuchâtel compte environ 6'400 personnes en recherche d'emploi, dont 2'000 personnes à l'aide sociale. Pareille situation n'est nullement acceptable. La Ville se doit de jouer un rôle actif dans la réinsertion professionnelle, en tant qu'employeur d'abord pour une remise à niveau des compétences, puis en tant que placeur. Le Conseil communal a deux ans pour présenter le rapport demandé.

- Pris connaissance de la réponse orale du Conseil communal à une interpellation sur **l'affichage politique** en ville. Depuis janvier, la SGA n'a plus qu'un centre logistique, si bien que les affiches doivent être envoyées à Wallis-

len (ZH) avant de revenir à Neuchâtel pour être posées. «Est-ce bien raisonnable», se demande le groupe PopVertsSol? Ne devrait-on pas envisager une autre solution? Le Conseil communal effectuera une analyse complète de la situation, en tenant compte des contreparties offertes par la SGA, a répondu le directeur des infrastructures Pascal Sandoz. La société, qui emploie 14 personnes à Neuchâtel, effectue en effet toute une série de tâches pour la commune: entretien des abribus, soutien à la Fête des vendanges, à l'affichage culturel... La réponse ayant donné satisfaction, l'interpellation a été classée.

- Refusé, par 18 non 11 oui et 5 abstentions, une motion de

Jean Dessoulavy (PLR) et Julien Binggeli (PopVertsSol) demandant à la Ville de faire œuvre de pionnier en étudiant la possibilité de développer **l'internet sans fil par light fidelity** – ou Li-Fi – une technologie «inoffensive pour le corps humain» utilisant le spectre lumineux. Attentif aux derniers développements en matière de nouvelles technologies, le Conseil communal ne s'y opposait pas. Malgré le soutien du groupe PopVertsSol et de quelques élus socialistes, la motion n'a toutefois pas passé la rampe. Pour l'heure, cette technologie comporte encore de gros points faibles, ont estimé majoritairement les élus. Elle ne fonctionne, par exemple, que dans des lieux fermés. (ab)



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Occasion manquée

Julien Binggeli : Lors de sa séance du 30 mars 2015, le Conseil général a raté l'occasion de soutenir une motion, déposée par un membre du groupe PLR et un membre du groupe PopVertsSol, en vue de l'accompagnement de la mise en place d'une technologie sans fil inoffensive pour le corps humain au centre-ville. Il s'agissait pour les motionnaires de populariser la technologie LIFI.

Aujourd'hui, l'utilisation partout dominante de la technologie sans fil WIFI s'est imposée comme allant de soi. Depuis sa première utilisation commerciale en 1999, cette technologie de la communication s'est généralisée des entreprises aux particuliers. Toutefois, son utilisation commence à poser des questions d'ordre sanitaire que l'on ne peut plus ignorer. Elle a par ailleurs été interdite dans plusieurs établissements scolaires en Angleterre, en Allemagne et en Autriche. En 2006, l'OMS a conclu à l'innocuité de cette technologie avant de revenir en arrière 5 ans plus tard en la classant dans la liste des éléments potentiellement cancérigènes. L'électro-hypersensibilité des personnes est devenue un thème reconnu à part entière et, même si la proportion de la population souffrant d'hyper électro sensibilité est encore difficilement quantifiable,



Le groupe PVS estime que le Conseil général a raté l'occasion de soutenir la motion en vue de l'accompagnement de la mise en place d'une technologie sans fil inoffensive pour le corps humain au centre-ville.

notamment en raison d'un très probable sous-diagnostic, il paraît nécessaire de s'emparer de cette problématique.

L'objectif de la motion visait à étudier l'introduction du LIFI dans les lieux publics en mettant en avant une problématique de santé publique largement sous-estimée aujourd'hui. A l'heure où toutes les catégories de la population passent de plus en plus de temps au contact des nouvelles technologies de l'information et de la communication, que ce soit professionnellement ou pour les loisirs, il semblait plus qu'opportun d'accom-

pagner ce développement pour qu'il se fasse de la manière la plus sûre possible pour ses usagers. Pari raté, le Conseil général ayant, à l'exception du groupe PopVertsSol, rejeté en majorité cette motion.

Groupe socialiste Nouvelle pelouse à la Maladière

Mouhamed Basse : La pelouse de la Maladière s'est invitée lundi soir à la séance du Conseil général. Installée en 2007, cette pelouse ne répond plus aux critères de la Commission des terrains de jeu de l'Association Suisse de Football pour la pratique du football professionnel.

Le rapport du Conseil communal concernant le remplacement de cette pelouse tombe à pic au moment où l'équipe première de Neuchâtel-Xamax lorgne déjà vers la Challenge League après 3 saisons de purgatoire en football amateur. Une équipe qui a une histoire, un passé glorieux et des racines bien ancrées ne meurt jamais et Xamax le démontre !

La population neuchâteloise est attachée à son club. Avec 2700 spectateurs en moyenne lors du 1^{er} tour, le club de la Maladière représente bel et bien une belle vitrine pour la ville de Neuchâtel. Utilisée environ 700 fois par année entre les matchs et les entraînements depuis 2012, la pelouse a tiré sa révérence. Place à une nouvelle pelouse dont le coût est estimé à 450'000 francs. Le parti socialiste reste persuadé que le soutien aux clubs élite a un effet attracteur sur le mouvement junior. Aujourd'hui, un équilibre raisonnable doit être trouvé entre l'appui au mouvement junior et le sport d'élite.

Il devient de plus en plus difficile de trouver un mécène pour gérer un club élite. Trouver des sponsors ressemblant à un vrai parcours du combattant.

Force est de constater qu'après l'ère Chagaev caractérisée par une gestion catastrophique de Xamax, on se retrouve dans un autre modèle de gestion des clubs élite, modèle basé sur l'humilité. Les collectivités publiques ont leur partition à jouer dans cette nouvelle donne.

Le parti socialiste continuera à œuvrer dans une bonne collaboration avec le locataire de la Maladière afin que les charges de Xamax soient supportables. Il y va de l'avenir du club rouge et noir.

Groupe PLR

Mirko Kipfer : La Ville de Neuchâtel compte de nombreuses infrastructures dédiées aux sports. Parmi elles, on peut citer les piscines du Nid-du-Crô, les patinoires, la salle de la Rivrairie ou encore du complexe de la Maladière. Grâce à ces infrastructures de nombreux clubs ont pu se développer et font désormais régulièrement rayonner le nom de la Ville dans les hauteurs des classements nationaux. Union Neuchâtel Basket s'est qualifiée pour la finale de la coupe de Suisse et peut prétendre au titre de champion suisse, les filles du Neuchâtel Université Club Volleyball vont disputer la petite finale du championnat suisse et Xamax SFC a déjà les yeux rivés sur la Challenge League.

Ces mêmes clubs disposent de mouvements jeunes qui accueillent et entourent plusieurs centaines de jeunes de la région. Ils jouent en ce sens un rôle social, d'intégration, d'apprentissage à l'effort et d'ouverture à la vie associative que nous ne pouvons que reconnaître. Par son soutien aux réfections des terrains de football du Chanet, de Pierre-à-Bot et au remplacement de la pelouse de la Maladière, le groupe PLR affirme sa volonté de maintenir des infrastructures sportives de qualité en Ville de Neuchâtel et marque ainsi sa reconnaissance et son soutien aux clubs de la région. Il relève cependant, qu'avec des taux d'occupation flirtant les 100 %, les salles de sport de la Ville sont clairement en nombre insuffisant. Il s'agira d'y remédier rapidement afin de ne pas décourager les clubs et autres associations sportives qui, au travers de leurs activités, participent au dynamisme et au maintien de la qualité de la vie en région neuchâteloise.



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 35 membres sont présents : M^{mes} et MM. Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaulles (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : M^{mes} et MM. Béatrice Nys (PopVertsSol), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Thomas Facchinetti, vice-président (Soc), M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

Les papillons
de Piparo



Le soleil va et vient, la pluie aussi, la température monte et redescend, le printemps arrive et repart, tous les matins les moineaux viennent sur le balcon de Piparo manger les miettes de son petit-déjeuner...

Depuis plusieurs jours déjà, la catastrophe de l'Airbus A320 occupe à peu près tout l'espace médiatique. L'acte du co-pilote est monstrueusement inqualifiable. On cherche, sans les trouver, les mots pour expliquer. Et quel vacarme cela provoque! Envoyés spéciaux, experts, pilotes, journalistes spécialisés, syndicalistes, psychanalystes, rescapés d'une ancienne catastrophe, la mobilisation est générale. Journaux, radios, télévisions, internet, réseaux sociaux: tous à l'unisson – telle-est-réalité d'une société numérisée, connectée et globalisée. Réduite à un objet de consommation courante, l'information devient feuilleton. Le malheur, distraction. La tragédie exploitée tel un citron pressé jusqu'à la dernière goutte. A consommer de suite car la denrée est périssable: on passera bientôt à autre chose. Alors on s'en gave, encore et encore. Jusqu'à l'écoeurement...

En guise de remède, pour Piparo: Glenn Gould et les «Variations Goldberg».

Et ce, tandis que là-haut passent les nuages...



Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant une demande de crédit pour le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 30 mars 2015, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mardi 12 mai 2015.

Neuchâtel, le 1^{er} avril 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,
Christine Gaillard

Le chancelier,
Rémy Voirol

La Ville officielle



Manifestation sportive

Action d'Imbewu - BCN Tour 2015

L'ONG Imbewu-Suisse, qui œuvre en faveur d'enfants en Afrique du Sud et promeut le sport comme outil d'éducation lance l'action «Courir pour leur avenir!». Celle-ci s'articulera autour de la Journée internationale du sport au service du développement de la paix, le 6 avril prochain, mais surtout autour des six courses du BCN Tour 2015, qui se tiendront

**tous les mercredis du 22 avril au 27 mai 2015
dans le canton de Neuchâtel.**

S'ils le souhaitent, les coureuses et coureurs peuvent s'engager à trouver, pour une ou plusieurs étapes, des parrains et marraines reversant une somme d'argent par kilomètre qu'ils parcourront. La somme récoltée à l'issue de cette action sera destinée à renforcer les projets d'IMBEWU en offrant un enseignement et des structures sportives de qualité aux enfants et jeunes sud-africains.

Les sportifs les plus jeunes, les marcheurs et les non-sportifs peuvent également participer à l'action en courant le BCN Kids Tour, en marchant le BCN Walking ou en parrainant un sportif solidaire IMBEWU.

- **Inscriptions sur le site www.sportplus.ch/bcn-tour**
Renseignements complémentaires: www.imbewu.org, suisse@imbewu.org, 032 552 00 20, facebook: www.fb.com/imbewu.suisse



Université populaire Neuchâteloise

Cours

L'Université populaire neuchâteloise a le plaisir de proposer les cours suivants:

- **Découverte du Chi Nei Tsang, ou comment masser son propre ventre et celui d'autres personnes**
Les lundis du 20 avril au 1^{er} juin 2015, 6 séances, de 19h30 à 21h30. Prix: CHF 163.-
- **La méthode Feldenkrais, prise de conscience par le mouvement**
Les lundis 8, 15 et 22 juin 2015, 3 séances, de 19h30 à 21h30. Prix: CHF 130.-
- **Atelier d'écriture: écrire la ville**
Samedi 30 mai 2015, de 9h à 17h. Prix: CHF 115.-
- **Atelier d'écriture créative**
Samedi 7 juin 2015, de 9h à 17h. Prix: CHF 115.-
- **Balade botanique**
Samedi 13 juin 2015, de 9h à 12h30. Prix: CHF 35.-

Renseignements et inscriptions: secrétariat UPN, tél. 032 725 50 40, upn-littoral@rpn.ch, site internet <http://upn.cpln.ch>



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Sandro Pacifico, architecte à Yverdon-les-Bains (Dolci architectes Sàrl), d'un permis de construire pour le remplacement d'un ascenseur existant et sa prolongation jusqu'en toiture 3, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Philip Morris Products SA. Les plans peuvent être consultés du 27 mars au 27 avril 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Rufener (Bureau technique architecture & construction), d'un permis de construire pour la construction d'un mur de soutènement, d'un escalier extérieur et la création de 2 places de stationnement 41, rue des Poudrières, articles 6795 et 12156 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Marie-Luce Gonthier Müller et Monsieur Christian Müller. Les plans peuvent être consultés du 27 mars au 27 avril 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Lutz, architecte à Neuchâtel (BindaR Sàrl), d'un permis de construire pour l'aménagement de 12 places de parc et la construction d'une cabane de jardin à la rue de la Dîme (21), articles 1343, 1729 et 2932 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rita et Edgar Oberson. Les plans peuvent être consultés du 2 avril au 4 mai 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Eric Ott, architecte à Neuchâtel (Ipas architectes et planificateurs SA), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation et la réalisation de 9 places de parc extérieures à la rue Matthias-Hipp (3), articles 840 et 1430 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Roland Müller. Les plans peuvent être consultés du 2 avril au 4 mai 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Marché aux puces

Un marché aux puces se tiendra

**samedi 11 avril de 10h à 17h
au Jardin anglais.**

Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch



La chronique de...

La Belle Epoque à Neuchâtel (III)

Yves Demarta



Aux énumérations précédentes de constructions proches ou datant de la Belle Epoque, ajoutons les extensions chocolatières majeures élevées à Serrières au tournant du siècle.

Entre 1890 et 1906, en remplacement d'usines plus anciennes, l'architecte Eugène Colomb a réalisé un ensemble de trois fabriques d'apparences assez différentes, mais toutes s'inspirant de l'Heimatstil et recourant au procédé révolutionnaire de construction dite à ossature, faite d'« un système de structures porteuses intérieures supportant tout le poids du bâtiment en reléguant les façades à un rôle statique secondaire » (Claire Piguet, Suchard, *Revue historique neuchâteloise*, 2010 N° 1). Ces trois bâtiments, à l'ossature en métal ou en « ciment armé », qui ont bouleversé le site industriel Suchard et l'ont inscrit dans un modernisme alors tout à fait nouveau en Suisse, jouxtaient le Pont Alexandre.

En 1890, au sud du pont, était construite « l'Orientale », en poutrelles métalliques, maçonnerie et briques, à



Une unique photographie parue dans la « Patrie suisse » du 23 avril 1913 a représenté ensemble les deux pavillons de la place Pury, le premier étant alors lui aussi qualifié de verrerie. • Photo: sp

l'ornementation très inhabituelle et coiffée d'une coupole. Elle n'a pas survécu à l'incendie de 1957. Par contre, au nord-est du même pont, sont encore en place, quoique sensiblement recyclées, la Fabrique métallique de 1899 et, plus au nord, la Fabrique rouge de 1906. Cette Fabrique métallique, entièrement faite d'une charpente de métal riveté avec remplissage en briques, reste démontable, contrairement à la Fabrique

rouge à coupole (un rouge très voyant) dont la structure et le remplissage sont faits de « ciment armé ».

Entrepris dès 1890 et achevé en 1910, le réseau ferré urbain TN de Neuchâtel dont ne subsistent que les funiculaires du Plan et de Chaumont et le tracé largement modifié du Littoral, date donc partiellement de la Belle Epoque: les lignes de Serrières 1899, de Peseux, Valangin et Corcelles (1901-1902), de La Coudre et Chau-

mont (1910). A la Place Pury, un premier pavillon TN en bois, avec salle d'attente est installé en 1902-1903 devant la Caisse d'Epargne, aujourd'hui la BCN (qu'a illustré cet hiver la rubrique « A travers l'histoire » de ce journal). Il sera déplacé au Port en 1913 pour y abriter « La Société de Navigation » jusqu'à sa démolition effectuée en 1970 et son remplacement par la bâtisse maçonnée actuelle.

Dès 1912, David de Purry put donc contempler un nouveau pavillon érigé, plus au centre de la place, maladroitement qualifié de verrerie quand certains songèrent à le détruire il y a peut-être une vingtaine d'années. Construit pour la Ville par R. Convert, il a coûté 55'000 francs au lieu des 60'000 francs prévus. Abrisant, à niveau et en sous-sol, une salle d'attente, un bureau pour le service des abonnements et des marchandises, un pied-à-terre pour le personnel TN, deux petits magasins de fruits et de journaux, un téléphone public, des WC gratuits et payants tenus par une gardienne, un petit dépôt et un transformateur électrique, son caractère Art Déco si typique de l'époque, et unique à Neuchâtel, a fini par lui valoir une belle restauration: en fin de compte, ce pavillon ne symbolise-t-il pas la Belle Epoque locale?

Y.D.



A travers l'histoire



Le quartier du Clos-de-Serrières est au XIX^e siècle recouvert de vigne (comme l'indique son nom de « clos » signalant un bon parchet), mais le développement des fabriques Suchard amène l'urbanisation progressive de cette zone de Serrières. La construction du collège en 1893, grâce à l'aide financière du directeur de Suchard Carl Russ, symbolise ce développement. Au milieu du XX^e siècle, le début de la rue est agrémenté d'un restaurant à l'enseigne de « La Chaumière » où les clients peuvent profiter d'une belle terrasse ombragée. Carte postale éditée par la Société graphique de Neuchâtel, vers 1955, collection privée. Texte: Vincent Callet-Molin. Image: Stefano Iori.

Atelier des musées

Ateliers des vacances de Pâques

L'Atelier des musées vous invite à venir passer

Pâques 2015 dans les musées et au Jardin botanique du 7 au 16 avril 2015

Musée d'art et d'histoire:

En lien avec l'exposition Renzo-Ferrari – Visions nomades

«Moleskine et p'tits papiers!», mardi 7 avril

Pour les 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte): de 10h30 à 12h.

Pour les 7 à 11 ans: de 14h à 16h.

«Figures urbaines!», mercredi 8 avril

Pour les 4 à 6 ans, en duo (1 enfant + 1 adulte): de 14h à 15h30.

Pour les 7 à 11 ans: de 10h à 12h.

«Graffitis, mystère et faits divers...», vendredi 10 avril

Pour les ados dès 12 ans: de 11h à 15h.

Muséum d'histoire naturelle:

«Musique et émotions», en compagnie de Jérôme Jeanrenaud, musicien professionnel et enseignant

Mardi 7 avril ou mercredi 8 avril

Pour les 7 à 9 ans: 7 avril de 10h à 11h30 ou 8 avril de 14h à 15h30.

Pour les 10 à 12 ans: 7 avril de 14h à 15h30 ou 8 avril de 10h à 11h30.

«Peut-on rire bleu ou pleurer vert?», jeudi 9 avril

Pour les 7 à 11 ans: de 13h30 à 16h.

«Lièvre ou Lapin», mardi 14 avril ou mercredi 14 avril

Pour les enfants de 4 à 6 ans: 14 avril de 14h à 16h ou mercredi 15 avril de 10h à 12h.

«Emotions», jeudi 16 avril

Pour les 4 à 6 ans: de 10h à 11h30.
Pour les 7 à 10 ans: de 14h à 15h30.

Musée d'Ethnographie (MEN):

«Chasse-nuages!», mercredi 8 avril ou 15 avril

Pour les 4 à 6 ans: 8 avril de 10h à 11h30 ou 15 avril de 14h à 15h30.

«Carpes & Co!», mercredi 8 avril

Pour les 7 à 9 ans: 8 avril de 14h à 16h.

«Neige de pétales», vendredi 10 avril

Pour les 7 à 9 ans: de 14h à 16h.
Pour les 10 à 12 ans: de 10h à 12h.

Jardin Botanique:

«A la découverte des épices», lundi 13 avril ou jeudi 16 avril

Pour les 4 à 6 ans en duo (1 enfant + 1 adulte): 13 avril de 10h à 12h ou 16 avril de 14h à 16h.

Pour les 7 à 10 ans: 13 avril de 14h à 16h ou 16 avril de 10h à 12h.

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

Neuchâtel, ville propre!



Pose de cendriers géants

La Ville de Neuchâtel a installé quinze cendriers géants dans les abribus les plus fréquentés. Avec cette opération, la Ville entend encourager les fumeurs à ne plus jeter leur mégot sur la chaussée. Neuchâtel, ville propre? C'est en tous les cas l'objectif des Autorités. Qui constatent que, souvent, trop souvent encore, de nombreux fumeurs se débarrassent de leur mégot de cigarette à même le sol. Pourtant, de nombreuses solutions existent pour éviter de transformer l'espace urbain en cendrier géant. La Ville avait ainsi, et entre autres actions, distribué 6'000 cendriers de poche à fin décembre 2013.

Dès aujourd'hui, 15 cendriers géants, arborant la forme d'une cigarette, ont pris place dans les abribus les plus fréquentés – au centre-ville, à l'avenue du 1^{er}-Mars et à la gare.

On l'aura compris: l'objectif vise clairement à inciter les fumeurs à déposer leurs mégots dans le réceptacle posé à cet effet. C'est un petit geste qui est demandé aux fumeurs. Mais c'est un grand geste en faveur des usagers des transports publics et, finalement, de tous les amoureux d'une ville propre qui est ainsi exprimé par les fumeurs.

La Ville de Neuchâtel rappelle enfin que l'impact des mégots n'est pas que visuel. Ces déchets ont aussi un impact environnemental. Le mégot de cigarette se décompose très lentement et son contenu peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

La Direction des infrastructures

Place du Port

Salon d'antiquités-brocante

Le traditionnel Salon d'antiquités-brocante de printemps se tiendra les

17, 18 et 19 avril 2015 à la place du Port.

Quatre-vingt antiquaires et brocanteurs professionnels présenteront leurs produits. Chineurs, collectionneurs et amateurs d'art trouveront leur bonheur de la porcelaine, aux bibelots en passant par du mobilier, des tableaux, des bijoux et des livres. Un secteur sera consacré à la musique avec notamment la vente de vinyls.

Heures d'ouverture: vendredi 17 avril de 10h à 20 heures, samedi 18 avril de 10h à 20 heures, dimanche 19 avril de 10h à 18 heures.

Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Françoise et Yves Bär-Monsch, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage et M^{mes} et MM. Josette et Bernard Groux-Hiltbrunner, Fernande et Fritz Niederhauser-Rossel, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

Atelier des musées (suite)

«L'œuf dans tous ses états!!!», mardi 14 avril ou mercredi 15 avril

Pour les 7 à 10 ans: 14 avril de 9h à 12h ou 15 avril de 13h30 à 16h30.

Renseignements et inscriptions:
Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch. Tél. 032 717 79 18, courriel: atelier.musees.neuchatel@ne.ch.
Egalement présent sur Facebook.

Concours

Mots-croisés à l'occasion de la Journée internationale de la forêt 2015

A l'occasion de la Journée internationale de la forêt (JIF) qui s'est déroulée le 21 mars écoulé et pour marquer le début du printemps, l'Economie forestière Suisse (EFS) propose à la population un jeu de mots-croisés sur le thème de la forêt. Ce concours est ouvert

jusqu'au 31 mai 2015.

Il est doté de nombreux prix.

Le mots-croisés peut être téléchargé gratuitement sur le site «Nos forêts. Une richesse pour tous»: <http://www.foret.ch/topic15832.html>. Par ailleurs, il est régulièrement alimenté par des informations en rapport avec la Journée de la forêt, qui aborde cette année le thème «Le capital forêt et la valorisation des prestations forestières».

Informations supplémentaires sur le site de l'Economie forestière Suisse: www.wvs.ch.

Bibliothèque ludothèque Pestalozzi

Vacances

A l'occasion des fêtes de Pâques la bibliothèque ludothèque Pestalozzi sera fermée du

vendredi 3 avril au lundi 6 avril 2015

Réouverture le 7 avril à 10 heures.



Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} avril au 7 avril 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DIVERGENT SERIES : THE INSURGENT - 3D
3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 20h30. VF je au di 23h.
De Robert Schwentke.

FAST & FURIOUS 7

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF je 17h30, 20h15.
Arcades: VF me au ma 14h45. VF me, ve au ma 17h30, 20h15. VF je au di 23h. VF di au lu 11h.
De James Wan.

CENDRILLON

2^e semaine. Pour tous.
VF me au ma 14h30.
VF me, ve au ma 17h30.
Apollo 3: VF me au ma 20h30.
De Kenneth Branagh.

TIMBUKTU

18^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO all/fr di/lu 10h45.
De Abderrahmane Sissako.

APOLLO 2

DIVERSION

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h45. VF je au di 23h.
De Glenn Ficcarra.

HOME - EN ROUTE - 3D

1^{re} semaine. Pour tous.
VF me au ma 13h45, 18h15.
2D: VF me au ma 16h.
De Tim Johnson.

CITIZENFOUR

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all di/lu 11h.
De Laura Poitras.

APOLLO 3

LES NOUVEAUX HÉROS - 2D

4^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 13h30.
De Don Hall.

LA FAMILLE BÉLIER

16^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h.
De Eric Lartigau.

BIG EYES

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15.
De Tim Burton.

AMERICAN SNIPER

7^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF je au di 23h.
De Clint Eastwood.

PHOENIX

3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO all s-t fr di au lu 10h45.
De Christian Petzold.

ARCADES

PATRICK BRUEL - LE CONCERT SYMPHONIQUE

Concert unique en exclusivité au cinéma.
Filmé le 12 janvier 2015.
VF je 20h.

BIO

SUITE FRANCAISE

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au lu 20h30.
De Saul Dibb.

STILL ALICE

4^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h45. VF ve au ma 18h.
VO angl s-t fr/all me/je 18h.
De Wash Westmoreland.

BOB L'ÉPONGE - UN HÉRO SORT DE L'EAU - 2D

7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF ve au lu 13h30.
De Paul Tibbit.

REX

THE SECOND BEST EXOTIC MARIGOLD HOTEL

1^{re} semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all di/lu 11h. VO angl. s-t fr/all ma 18h.
VF me au lu 18h. VF me au ma 20h30.
De John Madden.

SHAUN LE MOUTON : LE FILM

3^e semaine. Pour tous.
VF me au ma 13h45, 15h45.
De Mark Burton.

STUDIO

JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE

1^{re} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15.
De Benoît Jacquot.

LE DERNIER LOUP - 2D

5^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h.
De Jean-Jacques Annaud.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Autorité de conciliation en matière de loyer (Château), tél. 032 889 61 90.

Autorité de conciliation en matière de santé (rue du Château 12).

AVIVO - Association de défense et de détente des retraités et préretraités, (rue Louis-Favre 1): tél/fax/répondeur 032 725 78 60. Permanence hebdomadaire le mardi de 9h à 11h, consultations sociales.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communie les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des jeudi 2 avril (Jeudi-Saint), vendredi 3 avril (Vendredi-Saint), Dimanche 5 avril (Pâques) et dimanche 12 avril 2015
Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: ve 03.04, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud, di 05.04, 5h30, aube pascalle, baptême, M^{me} D. Collaud, suivie d'un petit-déjeuner à Collégiale 3. Di 05.04, 10h, culte avec sainte cène, M^{me} D. Collaud. Di 12.04, 10h, culte avec sainte cène. M. A. Paris.

Temple du Bas: ve 03.04, 15h, Chemin de Croix dans le labyrinthe médiatif, Mme D. Collaud. Di 12.04, 10h, culte paroissial de retour de camp de catéchisme MM. C. Bacha et F. Schubert. Je 02.04 et 09.04, 10h, méditation salle du refuge.

Nord:

Érmitage: je 02.04, 19h, Agneau pascal, Mme Y. de Salis. Di 05.04, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

La Coudre: di 05.04, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

Maladière: ve 03.04, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann. Di 05.04, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Ouest:

Serrières: ve 03.04, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert

Communauté allemande:

Poudrières 21: ve 03.04, 10h, Gottesdienst, H. H.-E. Hintermann

Portalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: je 02.04, à 20h, messe; ve 03.04, à 12h Chemin de croix; 20h, office des Ténèbres (latin); sa 04.04, à 20h30, veillée pascalle; di 05.04 à 10h, messe et 18h, messe portugais-français. Sa 11.04, à 17h, messe en portugais; di 12.04, à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 05.04, à 10h30, messe. Di 12.04 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: di 05.04, à 10h15, messe en italien-français. Sa 11.04, à 17h, messe; di 12.04, à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: di 05.04, à 17h, messe en latin. Sa 11.04, à 18h30, messe; di 12.04, à 17h, messe en latin.

Chapelle de La Providence: di 05.04, à 11h30, messe en polonais. Di 12.04, à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di 05.04, à 10h célébration œcuménique.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: ve 03.04 à 10h, liturgie du vendredi saint. Sa 04.04 à 21h, nuit de Pâques. Di 05.04 dès 8h30, messe commune pour les communautés orthodoxe et catholique-chrétienne, jour de Pâques. Di 12.04 à 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: je 02.04 à 19h, office du jeudi saint. Di 05.04 à 10h, messe anglicane, jour de Pâques.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:

Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

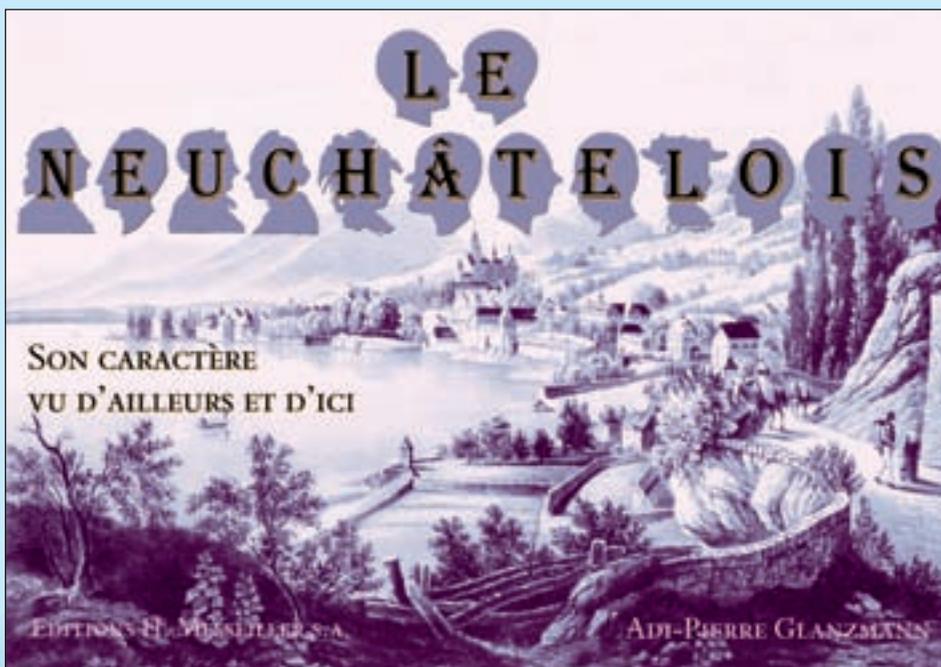


L'instantané de Stefano Iori...



... naissances de poussins au Musée d'Histoire Naturelle

Publicité



LE NEUCHÂTELOIS: QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI? ET NOUS MÊME?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers: cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.- aux Editions H. MESSEILLER SA.



Bulletin de commande

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage «**Le Neuchâtelois**» (Fr. 35.- / frais de port en sus):

Nom / Prénom

Adresse

Date Signature

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:

edition@messeiller.ch



Quarante ans de jumelage entre Neuchâtel et Besançon commémorés par de nombreuses manifestations

Noces d'émeraude pour deux amies

Neuchâtel et Besançon fêtent cette année 40 ans de jumelage. Cet anniversaire sera marqué par de nombreuses manifestations organisées aussi bien à Neuchâtel que dans la capitale franc-comtoise entre avril et novembre prochains. Avec, en points d'orgue, deux journées officielles: Neuchâtel recevra les Bisontins le samedi 30 mai et Besançon en fera de même le 3 octobre.

Neuchâtel et Besançon partagent une histoire similaire et possèdent de nombreux points communs. En 1011, date de la première mention écrite de Neuchâtel, les deux villes font partie du royaume de Bourgogne. De sa création à la Réforme, Neuchâtel dépend du diocèse de Lausanne, lui-même subordonné à l'archevêché de Besançon. La charte de franchises obtenue en 1214 par les bourgeois de Neuchâtel fut établie sur le modèle de celle octroyée en 1177 à Besançon par l'empereur Frédéric Barberousse. Par ailleurs, les Neuchâtelois se sont inspirés du droit coutumier bisontin dans les domaines judiciaire et religieux. Au cours du siècle passé, les deux capitales de part et d'autre du Jura ont noué d'étroites relations dans les domaines



La place du Huit Septembre, au cœur de Besançon, est l'une des plus agréables de notre ville jumelle. • Photo: sp

économique – horloger notamment – et universitaire.

Quatre décennies de relations

Fortes de ces multiples relations, les Autorités de Neuchâtel et de Besançon ont décidé de jumeler leurs cités. Le 21 mars 1975, le Conseil général acceptait le principe de ce jumelage. Les cérémonies proprement dites eurent lieu le 31 mai 1975 à Besançon et le 27 septembre à

Neuchâtel. Il y a donc quatre décennies que les deux villes entretiennent des liens dans les domaines économique, académique, culturel, de la jeunesse, de la coopération au développement et du tourisme.

Samedi 30 mai à réserver!

Ces 40 ans d'échanges seront célébrés à Neuchâtel le 30 mai prochain. La population et les autorités accueilleront ce jour-là les Bisontins.

Avant la cérémonie officielle au Temple du Bas – à 11 h 30 et ouverte à tous – les participants français pourront visiter la ville et ses musées ou

« Une torrée "urbaine" avec saucissons neuchâtelois sera servie. »

écouter un bref concert – également ouvert au public – au Temple du Bas. A l'issue de la partie protocolaire, un vin d'honneur sera servi à la population. Puis une torrée « urbaine » avec saucissons neuchâtelois sera offerte aux hôtes de la Ville qui pourront terminer la journée par une croisière sur le lac.

A Besançon le 3 octobre

Une autre journée officielle aura lieu le 3 octobre à Besançon selon un programme encore à affiner. Tous les Neuchâtelois pourront y participer sur inscription et dans la mesure des places disponibles.

Patrice Neuenschwander



Programme des manifestations

20 au 22 avril à Besançon

Une classe du Lycée Piaget se rend dans une classe du Lycée Pasteur pour participer à un atelier de dissertation littéraire sur un thème puisé dans l'oeuvre de Victor Hugo.

8 et 9 mai à Besançon

Des professeurs d'histoire du Lycée Piaget participent avec leurs homologues bisontins à deux journées de formation pédagogique.

23 au 25 mai à Besançon

Une équipe de juniors de Neuchâtel Xamax FCS prend part à un tournoi international de football qui réunira des équipes anglaises, allemandes, italiennes et françaises.

30 mai à Neuchâtel

Journée officielle neuchâteloise. La population de Besançon est invitée à se déplacer en nombre à Neuchâtel pour fraterniser avec celle de la ville lors de la cérémonie officielle au Temple du Bas ainsi qu'à l'occasion du vin d'honneur qui suivra.

7 juin à Neuchâtel

Les cyclistes bisontins membres de clubs sportifs sont invités à se joindre aux amateurs neuchâtelois de la petite reine pour la « cyclo sportive » du Tour du Lac de Neuchâtel.

12 juin à Neuchâtel

Quatre DJ's du collectif de Franche-Comté Cotton Claw se produisent à la Case à chocs lors des « Alternatives » de Festi'neuch. Quelques semaines plus tard, la chanteuse Olivia Pedroli donne un concert dans la cour du Palais Granvelle de Besançon dans le cadre des animations d'été.

17 juin à Neuchâtel

Le Conseil bisontin des jeunes, qui réunit 40 adolescents de 12 et 13 ans, tient son ultime session de l'année à Neuchâtel à l'invitation et en présence du Conseil des jeunes de céans.

27 au 30 août à Besançon

Les villes de Pavie et de Neuchâtel participent en tant qu'invitées d'honneur aux Instants gourmands (foire des

artisans de bouche) et Neuchâtel organise la torrée sur la place Granvelle.

2 septembre à Neuchâtel

Vingt entrepreneurs de Besançon sont invités au traditionnel cocktail des entreprises qui réunit les milieux économiques actifs en ville de Neuchâtel à l'initiative du Conseil communal.

7 au 18 septembre à Besançon

Les classes de 8^e année scolaire de Neuchâtel auront la capitale franc-comtoise comme destination de courses d'école.

25 au 27 septembre à Neuchâtel

Une association de Besançon tient un stand dans le cadre de la Fête des vendanges et présente des produits francs-comtois typiques.

3 octobre à Besançon

Journée officielle bisontine. La population de Neuchâtel est invitée (sur inscription, nombre de places limitées) à se déplacer à Besançon pour fraterniser avec la population de la

ville. Pique-nique sur la place Granvelle, balade en bateau sur le Doubs, visite de musées ou de la Citadelle figurent au programme de cette cérémonie retour.

23 octobre au 1^{er} novembre à Neuchâtel

La Ville de Besançon est l'invitée d'honneur du salon « New Port Expo ». Elle y tient un stand consacré au tourisme qui présente la région du Grand Besançon.

Et encore...

Les Universités de Neuchâtel et de Franche-Comté signeront cette année un nouveau contrat-cadre de coopération. Les administrations municipales procéderont à des échanges de personnel. Et des contacts seront initiés entre associations de quartiers. Enfin, les Neuchâtelois seront invités à découvrir la semaine de la solidarité internationale organisée chaque année à Besançon pour défendre les droits humains.